



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Finistère

Commune : Landrévarzec

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Notre-Dame de Quilinen, calvaire et fontaine

Monument(s)

Appellation : Chapelle Notre-Dame de Quilinen, calvaire et fontaine

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 09/10/1990

Étendue de la protection : Chapelle de Quilinen, y compris les peintures murales, le calvaire voisin, le sol de la parcelle où sont situés ces deux édifices, ainsi que la fontaine Notre-Dame-de-Quilinen (cad. ZK 71 ; ZI 151) : classement par arrêté du 9 octobre 1990

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.